

M José Manuel BARROSO

Président
Commission européenne

Commission Européenne
200, rue de la Loi
BE-1049 Bruxelles
Belgique

Genève, 15 Septembre 2014

Objet : système d'identification « traffic light » sur les produits alimentaires au Royaume Uni

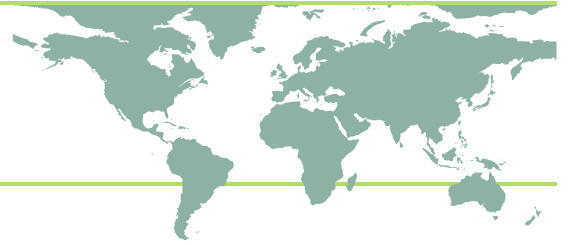
Monsieur le Président,

oriGIn est l'alliance mondiale des groupements de producteurs d'indications géographiques, qui compte parmi ses membres un grand nombre d'appellations d'origine protégée (AOP) et d'indications géographiques protégées (IGP) parmi les plus connues de l'Union européenne.

Cette semaine, la Commission Européenne sera appelée à donner suite à une série de plaintes formelles, déposées par de nombreuses associations européennes et nationales dans le cadre de la procédure EU PILOT, concernant l'impact du dispositif d'étiquetage des denrées alimentaires (« traffic lights »), adopté le 19 juin 2013 par le Ministère de la santé britannique. Comme vous le savez, ce système d'étiquetage classe les aliments comme plus ou moins « sains » selon le principe d'un feu tricolore, en attribuant les couleurs en fonction des quantités de sel, sucres et graisses contenues dans 100 g de produit.

Nous souhaitons vous faire part de notre inquiétude à propos du fait que le système précité attribue la couleur rouge à un certain nombre de produits avec AOP et IGP, avec un risque concret de véhiculer une image négative de ces produits auprès des consommateurs. Le système nous paraît ainsi de nature à pénaliser un certain nombre d'AOP et IGP de l'Union européenne, dont la production est faite dans le respect de cahiers des charges très strictes en matière de composition et d'origine.

Après plusieurs années de batailles et d'investissements pour la reconnaissance et la promotion des AOP et des IGP, tant dans l'Union Européenne que dans les marchés tiers, nous estimons qu'une réflexion approfondie sur la manière la meilleure de transmettre une information correcte au public à propos des risques réels pour la santé liés à la consommation de denrées alimentaires soit nécessaire. Les systèmes type « traffic light » portent des jugements « simplistes » ne traduisant pas la complexité des aliments ni de l'alimentation. Par conséquent, nous pensons que le précité dispositif d'étiquetage des denrées alimentaires du Royaume Uni devrait être remplacé. Par ailleurs, des solutions



harmonisées à l'échelle communautaire, qui prennent en compte la complexité de l'information nutritionnelle à fournir aux consommateurs, devraient plutôt être recherchées.

A cet égard, nous avons appris avec satisfaction que 18 Pays de l'Union Européenne (Belgique, Bulgarie, Croatie, Chypre, Espagne, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Luxembourg, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie, et Slovénie) ont exprimé leurs fortes préoccupations sur ce type d'étiquetage.

Je vous remercie de l'attention que vous voudrez bien porter à ce sujet et je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

A handwritten signature in blue ink that reads "Massimo Vittori".

Massimo Vittori
Directeur exécutif
oriGIn

CC : **M. Tonio BORG**, Commissaire européen à la santé, **M. Dacian CIOLOȘ**, Commissaire européen à l'agriculture et au développement rural